

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 32 (1944)
Heft: 5

Artikel: Deux anciens drapeaux d'Estavayer
Autor: Vevey, Bernard de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-818097>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNALES FRIBOURGEOISES

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG

XXXII^{me} Année

N^o 5

Septembre-Octobre 1944



DEUX ANCIENS DRAPEAUX D'ESTAVAYER

par BERNARD DE VEVEY

Le Musée historique de Berne possède dans ses collections deux drapeaux aux armoiries de la famille d'Estavayer. De quand datent-ils et comment sont-ils parvenus à Berne ?

Ces bannières ne sont pas inconnues. En effet, A. et B. Bruckner, dans leur *Schweizer Fahnenbuch*, en ont donné une description aux nos 254 et 1155 du catalogue des drapeaux. La première bannière est reproduite à la p. 69 de l'ouvrage. Les auteurs les datent toutes deux de la seconde moitié du XV^e siècle et pensent qu'elles proviennent peut-être de la prise d'Estavayer par les Bernois et les Fribourgeois en 1475, ou, moins vraisemblablement, de la conquête du Pays de Vaud en 1536.

Les deux drapeaux sont en tissu de lin, et non de soie, ce qui démontre que nous ne nous trouvons pas en présence de pièces originales, mais bien de copies, comme on avait coutume d'en faire à la fin du XV^e siècle, lorsqu'une bannière conquise était devenue en si mauvais état qu'on craignait de ne pouvoir la conserver¹.

Le tissu et la teinte de ces copies ne permettent pas d'en discuter l'appartenance à la fin du XV^e siècle. Rien non plus n'autorise à douter de l'exactitude de ces copies.

La première bannière² est de forme rectangulaire très allongée,

¹ C'est ainsi qu'à Lucerne, le Conseil chargea, en 1491, Maître Nikolaus de copier les drapeaux conquis à Sempach. Ces copies sur lin sont conservées au Musée historique (Rathaus).

² Musée historique de Berne, n^o 160. BRUCKNER, *Schweizer Fahnenbuch*, catalogue n^o 254.

ayant actuellement une hauteur de 2 m. 25 et une largeur de 1 m. 18. Les dimensions primitives étaient plus grandes : si l'on tient compte

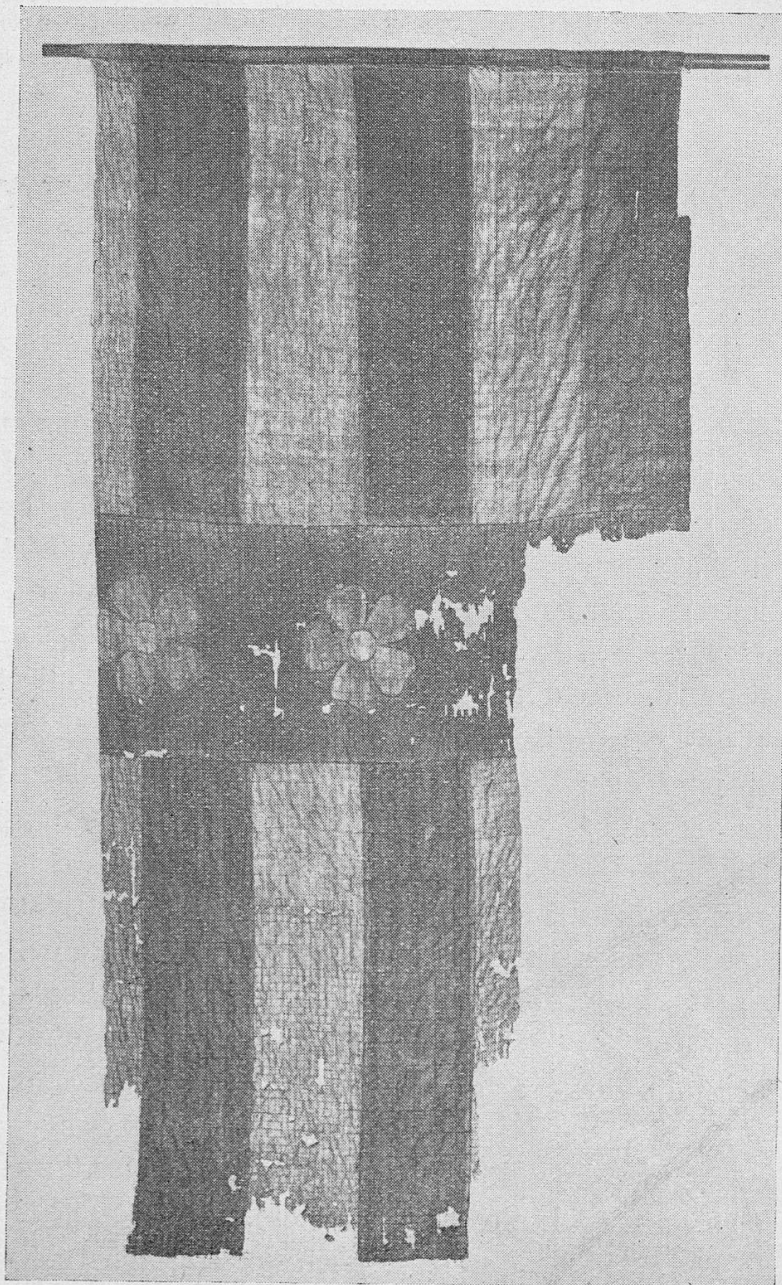


Fig. 1. Bannière d'Estavayer.
(Musée hist., Berne n° 160.)

de la partie enroulée autour de la hampe horizontale et de la partie détruite du premier pal des armoiries, on devait avoir 2 m. 35 de hauteur et 1 m. 30 de largeur (Fig. 1).

Le drapeau est actuellement fixé à une hampe horizontale, probablement pour la commodité de l'exposition au musée, ce qui lui donne l'allure d'un gonfanon.

Le tissu est du lin peint, actuellement tendu sur un filet à mailles inégales. Les couleurs ont foncé, notamment celle de la

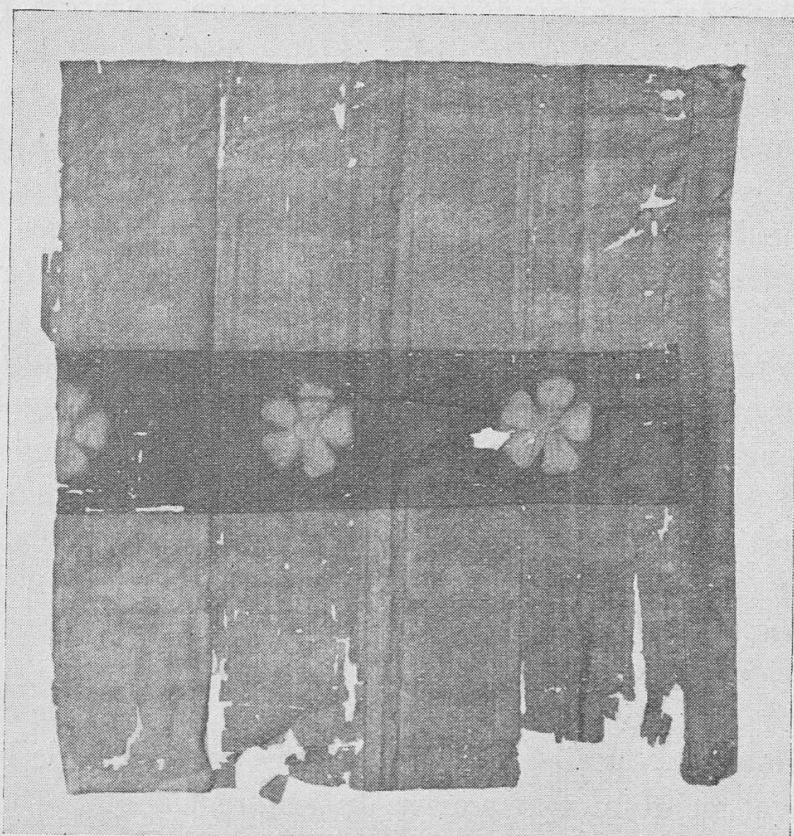


Fig. 2. Etendard d'Estavayer.

(Musée hist., Berne n° 161.)

fasce, primitivement blanche, mais devenue brune. Les couleurs sont séparées par un fort trait brun foncé.

La bannière représente, en plein, les armoiries de la famille d'Estavayer: palé d'or et de gueules, à la fasce d'argent brochant et chargée de trois roses de gueules boutonnées d'or. Les roses ne sont pas pointées de sinople.

Le second drapeau ¹ est beaucoup plus petit: il est rectangu-

¹ Musée historique de Berne, n° 161. BRUCKNER, *op. cit.*, supplément au catalogue n° 1155.

laire, de 1 m. 03 de hauteur sur 98 cm. de largeur. Si l'on tient compte du fait que le pal extérieur manque actuellement, il devait avoir primitivement une forme carrée de 1 m. 03 de côté (Fig. 2).

Le tissu est également du lin peint, mais il n'est pas tendu sur filet et n'est pas fixé à une hampe. Les couleurs ont des tonalités moins contrastées que sur la grande bannière, de sorte que, sur la photographie, c'est à peine si les pals se distinguent les uns des autres. La partie du tissu enroulée autour de la hampe était bleue.

Ce drapeau représente aussi, en plein, les armoiries de la famille d'Estavayer, mais avec une variante inédite: d'or à deux pals de gueules, à la fasce d'argent brochante et chargée de trois roses de gueules boutonnées d'or¹. Les roses ne sont également pas pointées.

Le premier drapeau est indiscutablement une *bannière*, soit le grand drapeau porté lorsque tous les hommes du seigneur partaient en campagne. En raison de ses plus petites dimensions, on pourrait se demander si le second n'est pas un *pennon*, soit l'enseigne qui n'est portée qu'en cas de levée d'un petit corps de troupes. Nous ne le croyons cependant pas, parce que le pennon de forme triangulaire, était aux *couleurs* du seigneur et ne représentait pas ses armoiries.

Dès lors, le petit drapeau devait être un *étendard* de cavalerie, de dimensions plus petites que la *bannière* portée par le banneret, et également peint aux armoiries du seigneur.

Quelle date donner à ces vénérables emblèmes militaires? Comme nous l'avons vu, les copies que nous possédons actuellement sont indiscutablement de la fin du XV^e siècle. Mais nous devons admettre une date bien plus ancienne pour les drapeaux eux-mêmes².

Une remarque préliminaire s'impose: si ces drapeaux avaient été conquis à la fin du XV^e siècle — lors de la prise d'Estavayer en 1475, pour parler d'une date précise —, on ne s'expliquerait pas que peu d'années plus tard, il ait déjà fallu en faire des copies. N'oublions pas que la qualité de la soie était alors remarquable,

¹ D'après la description que donne BRUCKNER, *op. cit.*, supplément, p. 6, ce drapeau serait de gueules à deux pals d'or, ce qui est inexact.

² Contrairement donc à BRUCKNER, qui les date de la fin du XV^e siècle.

et que c'est en 1491 que Lucerne fit copier sur lin les drapeaux conquis à Sempach en 1386: on comprend qu'alors les drapeaux aient été en mauvais état, puisqu'ils avaient plus d'un siècle.

Si ces copies sont fidèles — et nous n'avons aucun motif d'en douter — deux éléments vont guider notre recherche: les roses des armoiries et la forme des drapeaux.

Les roses sont réduites à leur plus simple expression: les pétales sont nettement séparés, plats, sans aucune ornementation quelconque. Entre eux, n'apparaissent pas les sépales, les *pointes*. C'est ainsi que l'héraldique du XIV^e siècle représentait toujours les roses, telles qu'on peut les voir sur les sceaux de Guillaume et Aymon, coseigneurs d'Estavayer en 1338¹, de Willerme, curé de Châtillens en 1344², sur les armoiries de Rodolphe de Duens, à l'église des Ausgutins à Fribourg, peinture qui date de 1360 à 1390³, sur un grand nombre d'armoiries de la Wappenrolle de Zurich (vers 1340)⁴, etc. Ce sont là des exemples pris au hasard.

Les pointes, soit les sépales du calices, ne commencent à être représentées entre les pétales que dès le milieu du XV^e siècle⁵.

C'est dire que nos deux enseignes originales ont été confectionnées au XIV^e siècle.

Le format de la grande bannière vient encore préciser cette date: forme rectangulaire très allongée dans le sens vertical, les dimensions étant dans la proportion de 1 à 2. C'est le format typique de la première moitié du XIV^e siècle, que nous trouvons, par

¹ D. L. GALBREATH, *Manuel du blason*, p. 73; *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* 1937, p. 82.

² *Archives héraldiques suisses* 1926, p. 136.

³ *Freib. Geschichtsblätter* XXXI, p. 61. Jos. M. Lusser appelle ces fleurs *Nelken*, nous ne savons pourquoi: ce sont bien des roses.

⁴ *Die Wappenrolle von Zurich*, éd. de Merz et Hegi, *passim*. Pour la date, p. XLV.

⁵ Voir, par exemple, les armoiries de la famille Schwend dans la crypte du Grossmünster, à Zurich: elles datent du milieu du XV^e siècle, et les roses sont pointées (A.H.S. 1941, p. 41), alors que les roses des armoiries de cette famille ne le sont pas dans le Codex Hagggenberg qui date de vers 1470 (A.H.S. 1941, pl. II).

exemple, dans le manuscrit Manesse, qui date du début du XIV^e siècle et fut achevé vers 1330-1340¹.

La forme des bannières évolua peu à peu vers le carré, généralement adopté au milieu du XV^e siècle, puis vers le rectangle horizontal à la fin de ce siècle².

Quant à l'étendard, sa forme ne peut donner d'indication, car, comme le pennon, il eut de bonne heure une forme spéciale, différente de celle de la bannière : triangle, carré ou rectangle horizontal, il est toujours beaucoup plus petit parce que fixé à une lance et non porté par un banneret.

Les roses de notre étendard étant identiques à celles de la bannière, il faut admettre que les deux drapeaux sont contemporains : ils sont tous deux de la première moitié du XIV^e siècle.

Ces deux drapeaux sont actuellement au Musée historique de Berne³ ; ils faisaient partie du butin conquis et exposé, selon la coutume à la Collégiale de St-Vincent⁴. Quand sont-ils tombés en mains des Bernois ? Comme les seigneurs d'Estavayer n'eurent pas à se mesurer souvent avec la puissante cité des bords de l'Aar, nos recherches sont limitées : campagne de Laupen 1339, guerre de Bourgogne 1475, conquête du Pays de Vaud 1536.

Il n'est pas possible que ces enseignes aient été prises en 1536 car, alors, Estavayer n'eut pas à combattre les Bernois. Le 22 janvier de cette année, les Bernois, commandés par Jean-François Nægeli, campaient à Morat. Les Staviacois, qui se rappelaient sans doute les atrocités de 1475, tinrent à se concilier les bonnes grâces de l'envahisseur et envoyèrent Jean Truffin, l'un de leurs conseil-

¹ Citons, au hasard, les bannières de Wolfram von Eschenbach (fol. 44), de l'abbé de St-Gall (fol. 205), de l'évêque de Constance (fol. 355).

² Les bannières du début de la Wappenrolle de Zurich (op. cit. pl. I) sont des rectangles verticaux, dont les dimensions sont dans la proportion de 2 à 3.

Les bannières carrées du milieu du XV^e siècle sont encore fort nombreuses dans nos musées : en voir de nombreuses reproductions dans BRUCKNER, *op. cit.*

Enfin, beaucoup de bannières bourguignonnes sont des rectangles horizontaux.

³ Seule la grande bannière est exposée.

⁴ JAKOB STAMMLER, *Der Paramentenschatz*, p. 17.

lers les plus influents, offrir aux soldats bernois un char de vin de Lavaux et 30 douzaines de pains blancs¹: ce fut le seul contact, de toute cette campagne, entre Staviacois et Bernois. On ne peut donc songer à une remise de drapeaux, encore moins à une conquête de bannières ! Et quelques jours plus tard, le 18 février, Estavayer se soumettait à Fribourg².

Deuxième hypothèse: la prise d'Estavayer en 1475.

Cet évènement militaire n'a encore jamais fait l'objet d'une étude critique détaillée. Le chanoine Grangier s'est borné à reproduire dans ses *Annales* les récits des historiens de la fin du XVIII^e siècle, notamment de May de Romainmôtier et du baron d'Alt³. Ce travail n'étant donc pas fait, force nous est, pour le moment, de nous en rapporter aux chroniques, ce qui est du reste suffisant.

Diebold Schilling de Berne donne une narration circonstanciée de ce fait d'armes⁴, ainsi que l'auteur des *Entreprises du duc de Bourgogne*⁵. Les deux récits varient dans les détails, mais tous deux s'accordent à donner à cette conquête un caractère de sauvagerie exceptionnelle, qui motiva même des remontrances du Conseil de Berne à ses capitaines⁶.

La ville fut emportée d'assaut par les Bernois et les Fribourgeois le 15 octobre 1475; les Soleurois n'arrivèrent qu'après la prise de la ville. Au surplus, il semble bien que ce furent les Bernois qui prirent la plus grande part à l'évènement.

¹ Arch. d'Estavayer, Compte du gouverneur, n° 63; GRANGIER, *Annales*, p. 354; GILLARD, *La conquête du Pays de Vaud*, p. 77.

² JEANNE NIQUILLE, *Comment Estavayer devint Fribourgeois*, dans « La Liberté », du 17 février 1936. La capitulation fut rédigée le 22 février pour les sujets du duc de Savoie et le 23 février pour Jean, coseigneur d'Estavayer.

³ Au surplus, ses notes tirées des archives d'Estavayer (*Annales*, nos 338 et 340) doivent être utilisées avec grande prudence, la chronologie notamment n'étant pas exacte.

⁴ *Die Berner-Chronik des Diebold Schilling*, éd. de Tobler I, p. 293, n° 211 et p. 296, n° 212.

⁵ *Les Entreprises du duc de Bourgogne contre les Suisses*, édition 1884, p. 245 ss. Une nouvelle édition est en préparation.

⁶ Lettre du Conseil de Berne du 21 octobre 1475, publiée dans *Der schw. Geschichtsforscher* VI, p. 304.

Schilling ne parle pas de prise de bannières. Par contre, l'auteur des *Entreprises*¹ dit expressément que la bannière d'Estavayer fut prise lors de l'incendie du château de Chenaux²: « et fust là gagné la bandière dudit Estavayer, Nyon et aultres ».

Nous pensons qu'il est très improbable³ que ce soit nos drapeaux qui aient été conquis à cette occasion, car ils étaient alors déjà trop anciens pour être encore utilisés⁴: ils avaient plus d'un siècle et demi d'âge ! Il est vrai que la qualité de la soie était remarquable à cet époque, bien meilleure que maintenant. D'autre part, un seigneur ne faisait pas confectionner une nouvelle bannière chaque année, ni même pour chaque expédition, surtout si sa richesse n'était pas considérable, comme c'était le cas pour les Estavayer, alors au déclin de leur puissance financière. Ces motifs ne sont cependant pas assez sérieux pour faire croire à l'utilisation d'une même bannière pendant 150 ans !

Reste la dernière hypothèse possible: la bataille de Laupen, en 1339. Nous ne savons malheureusement que peu de chose sur la participation d'Estavayer à cette campagne. Ce qui est certain, c'est que les seigneurs d'Estavayer⁵ combattirent, avec les autres féodaux romands, aux côtés des Fribourgeois⁶. Immédiatement avant de partir, le 7 juin 1339, les trois coseigneurs délivrèrent à leurs gens une lettre testimoniale confirmant et garantissant leurs franchises de service militaire en raison de « la guerre deys borgeis de Fribor »⁷. On prévoyait donc une longue campagne: celle-ci dura effectivement jusqu'au printemps de l'année suivante, et, vraisemblablement au retour des troupes, soit le 30 avril 1340, les trois mêmes coseigneurs remirent à leurs sujets une reversale confirmant les franchises du service de guerre « come les dictes

¹ *Entreprises*, p. 252.

² Il semble, à lire les chroniques, que cet incendie eut lieu le lendemain ou le surlendemain de la prise de la ville.

³ Nous n'osons dire *impossible*, car une certitude absolue n'existe pas.

⁴ A plus forte raison, ces drapeaux n'auraient plus été utilisés en 1536.

⁵ Les trois coseigneurs étaient alors Aymon, Guillaume et Pierre d'Estavayer.

⁶ Et non *contre* eux, comme le dit GRANGIER, *Annales*, p. 68, n° 82 [bis].

⁷ Arch. d'Estavayer, parch. XIV, n° 82, document publié dans DE VEVEY, *Droit d'Estavayer*, p. 21, n° 8.

nostres janz nos haient servit et entendent servir maintenant et ou temps avenir en la guerre dez borgeys de Fribor »¹.

Girard IV d'Estavayer, seigneur de Cugy, Vesin, Granges, Ménières et Fétigny, trouva la mort au cours de la bataille de Laupen².

Pour que cette expédition ait nécessité une lettre testimoniale et une reversale, elle a dû avoir une certaine importance, le contingent de troupes a dû être assez nombreux: la levée de la bannière et de l'étendard ne surprennent donc pas.

C'est donc sans grand risque de se tromper qu'on peut admettre que ces deux drapeaux d'Estavayer ont été conquis par les Bernois le 21 juin 1339, à la bataille de Laupen: d'après leur style ils sont de cette époque, et cette guerre est la seule où ils ont pu être perdus.

Les pièces du Musée de Berne sont ainsi des copies des plus anciens drapeaux fribourgeois connus³, et sont aussi le plus ancien document donnant les émaux des armoiries de la famille d'Estavayer⁴.

¹ Arch. d'Estavayer, parch. XIV, n° 90. Ce texte est publié dans *Soloth. Wochenblatt* 1826, n° 72.

² Manuel généalogique suisse II, p. 332.

³ En effet, la miniature du Miroir de Souabe, aux Archives d'Etat, représentant l'avoyer de Fribourg prêtant serment en tenant la bannière, date de 1410. Les plus anciens drapeaux de Fribourg encore conservés sont de la seconde moitié du XV^e siècle, ceux de Morat et de Montsalvens, du XVI^e siècle.

⁴ Manuel généalogique suisse II, p. 228; *Archives héraldiques suisses* 1942, p. 61.

Nous tenons à remercier sincèrement la Direction du Musée historique de Berne de la courtoisie avec laquelle elle nous a permis d'étudier ces pièces si précieuses. Les clichés qui illustrent cet article ont été établis d'après les photographies du Musée de Berne.
